



N°2022- 013 /MESRI/SG/UV-BF/P

Ouagadougou, le

11 JAN 2022

## COMMUNIQUE

Le Président de l'Université Virtuelle du Burkina Faso (UV-BF) porte à la connaissance des étudiants admis en deuxième année de Licence (L2) à l'issue des examens de la première session de Licence 1 (L1) et du recrutement complémentaire au titre de l'année académique 2021-2022 que les inscriptions administrative et pédagogique sont ouvertes en ligne du mardi 11 au vendredi 21 janvier 2022 inclus suivant le chronogramme ci-dessous :

N°	Activités	Début	Fin
1	<b>Etape 1</b> : Paiement des frais d'inscription sur la plateforme campusfaso ( <a href="https://www.campusfaso.bf/">https://www.campusfaso.bf/</a> )	11/01/2022	21/01/2022
2	<b>Etape 2</b> : Inscription pédagogique sur le site web de l'UV-BF ( <a href="https://uv.bf/inscription-et-reinscription/">https://uv.bf/inscription-et-reinscription/</a> )	11/01/2022	21/01/2022

### Composition du dossier d'inscription :

- la quittance de paiement des frais d'inscription (de l'étape 1) délivrée par Campusfaso ;
- une notice d'inscription dûment remplie (à télécharger sur le site web de l'UV-BF <https://uv.bf/inscription-et-reinscription/>) ;
- une copie légalisée du diplôme de baccalauréat ;
- les copies légalisées des relevés de notes du niveau L1 (S1 & S2) ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- une photo d'identité récente (numérique format JPEG).

Par ailleurs, les étudiants inscrits sous le régime particulier sont informés qu'ils peuvent s'acquitter des frais de formation auprès de l'Agence comptable à l'UV-BF ou à la demande, par virement bancaire.

Pour toutes informations complémentaires, adressez-vous aux contacts suivants :  
Téléphone : +226 02 20 31 31 – Site web : [www.uv.bf](http://www.uv.bf) Courriel : [info@uv.bf](mailto:info@uv.bf)

P/Le Président et P.O  
Le Vice-Président

**Dr Tizane DAHO**  
Maître de Conférences

